



**La cheffe du
Département de la
santé et de l'action
sociale**

Av. des Casernes 2
BAP
1014 Lausanne

Aux instances consultées et
organismes intéressés

Lausanne, le 13 novembre 2025

Consultation sur des mesures visant à adapter le dispositif vaudois d'aide aux études et à la formation professionnelle

Madame, Monsieur,

Dans sa séance du 5 novembre 2025, le Conseil d'État a décidé de mettre en consultation des mesures visant à adapter le dispositif vaudois d'aide aux études et à la formation professionnelle.

Le projet entend répondre à plusieurs préoccupations liées à l'augmentation de la précarité des personnes en formation, ainsi qu'à des lacunes du dispositif. Pour ce faire, quatre axes ont été retenus dont les mesures sont détaillées dans le rapport explicatif :

- Axe 1. Renforcer l'égalité des chances dans l'accès à la formation pour les personnes en situation de vulnérabilité financière
- Axe 2. Introduire une franchise sur le salaire des boursiers et supprimer une inégalité de traitement dans la prise en compte des activités lucratives accessoires et principales
- Axe 3. Adapter le dispositif à l'évolution des parcours de formation et des métiers
- Axe 4. Simplifier le traitement administratif des demandes

Ce projet s'inscrit dans l'axe 3.10 du Programme de législature (2022-2027) du Conseil d'État, intitulé « Poursuivre les efforts d'insertion sociale, professionnelle et économique de la population », qui prévoit notamment la mise en œuvre de deux mesures : (1) « Favoriser l'égalité des chances par un dispositif efficace des bourses d'études » ; (2) « Améliorer la collaboration des structures et la coordination des régimes sociaux afin d'orienter les bénéficiaires vers ceux qui soutiennent le plus le travail, l'autonomie et la formation ».

La consultation publique sur cet objet est ouverte du 13 novembre 2025 au 19 janvier 2026. Nous vous prions de bien vouloir faire parvenir votre détermination via le formulaire de réponse, par courrier postal, ou par courrier électronique en format Word, à l'adresse suivante :

Département de la santé et de l'action sociale
Direction générale de la cohésion sociale
Direction des aides et assurances sociales
Mention : Consultation LAEF
BAP, Avenue des Casernes 2
1014 Lausanne
info.dgcs@vd.ch

Tous les documents de consultation (rapport explicatif, formulaire de réponse, liste des organismes consultés) sont disponibles sur le site Internet de l'État de Vaud :
<https://www.vd.ch/actualites/consultations>

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à cet objet et de nous faire part de vos remarques dans le respect de l'échéance fixée.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La cheffe du département



Rebecca Ruiz